MACCAFERRI
FRANCE MACCAFERRI S.A.S
29, Rue Rossini - BP 8
26901 VALENCE Cedex 9 - FRANCE
Tel. (+33) 04.75.86.30.11 - Fax (+33) 04.75.86.22.91
Email: info@maccaferri.fr
Web : www.maccaferri.fr

SOLUTION

AMENAGEMENTS PAYSAGERS ET ARCHITECTURAUX

DS n. 000 Rev 00.2004

NF 131/28
Grillage double torsion

Système de qualité
La production, le système de gestion interne et l'assistance technique sont certifiés conformément à la norme ISO 9001

ECRAN ACOUSTIQUE VEGETAL

DESCRIPTIF DE LA SOLUTION

FONCTIONNALITE :
Ce type d'ouvrage consiste à gérer les nuisances acoustiques liées au trafic routier ou ferroviaire. Ces ouvrages peuvent être de séparation ou de soutènement et permettent une réduction significative de l'emprise au sol par raidissement de talus.

GEOMETRIE *:*
La géométrie des ouvrages est le résultat d'une étude acoustique complète. Ce sont en règle générale des merlons séparateurs.

ESTHETIQUE *:*
Végétalisation par hydroensemencement et possibilité d'essences locales par bouturage. Ces structures peuvent être associées aux autres techniques existantes (bois, béton, verre, matériaux composites..).

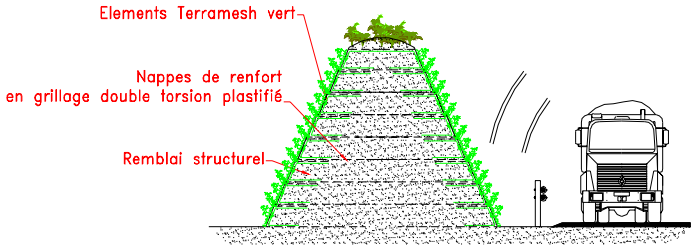

LES DOMAINES D'APPLICATIONS

Les écrans acoustiques à parement végétal sont principalement proposés pour :

- les routes, voies ferrées
- l'activités industrielles sonores

LES PRINCIPAUX AVANTAGES

MONOLITHISME : les structures sont liées entre elles par ligature au montage

FLEXIBILITE : en cas de tassements différentiels, l'ouvrage se déforme et suit les mouvements du terrain tout en conservant son intégrité

PERFORMANCE ACOUSTIQUES : cette solution offre d'excellentes capacités acoustiques d'absorption

PARFAITE INTEGRATION PAYSAGERE : le parement totalement végétalisé permet une parfaite intégration paysagère dans des sites tant urbains que ruraux.

COMPETITIVITE : ce type de protection permet de réaliser des ouvrages durables alternatifs aux solutions traditionnelles dans des conditions économiques avantageuses.

MISE EN OEUVRE FACILE MECANISEE : ne nécessitant pas de main d'oeuvre qualifiée, ni de matériel particulierpar l'utilisation d'éléments prêts à l'emploi.

CONFORMITE

Les ouvrages acoustiques doivent être conçus pour répondre aux exigences des normes en vigueur.

Pour des informations complémentaires au sujet des écrans acoustiques végétaux, veuillez vous reporter à la fiche des spécifications techniques, la fiche de mise en oeuvre ainsi qu'au document d'aide à la rédaction des cahiers des charges.